



Suivre le balisage

- F X



Circuit des Boucles de Gennes/Longuefuye

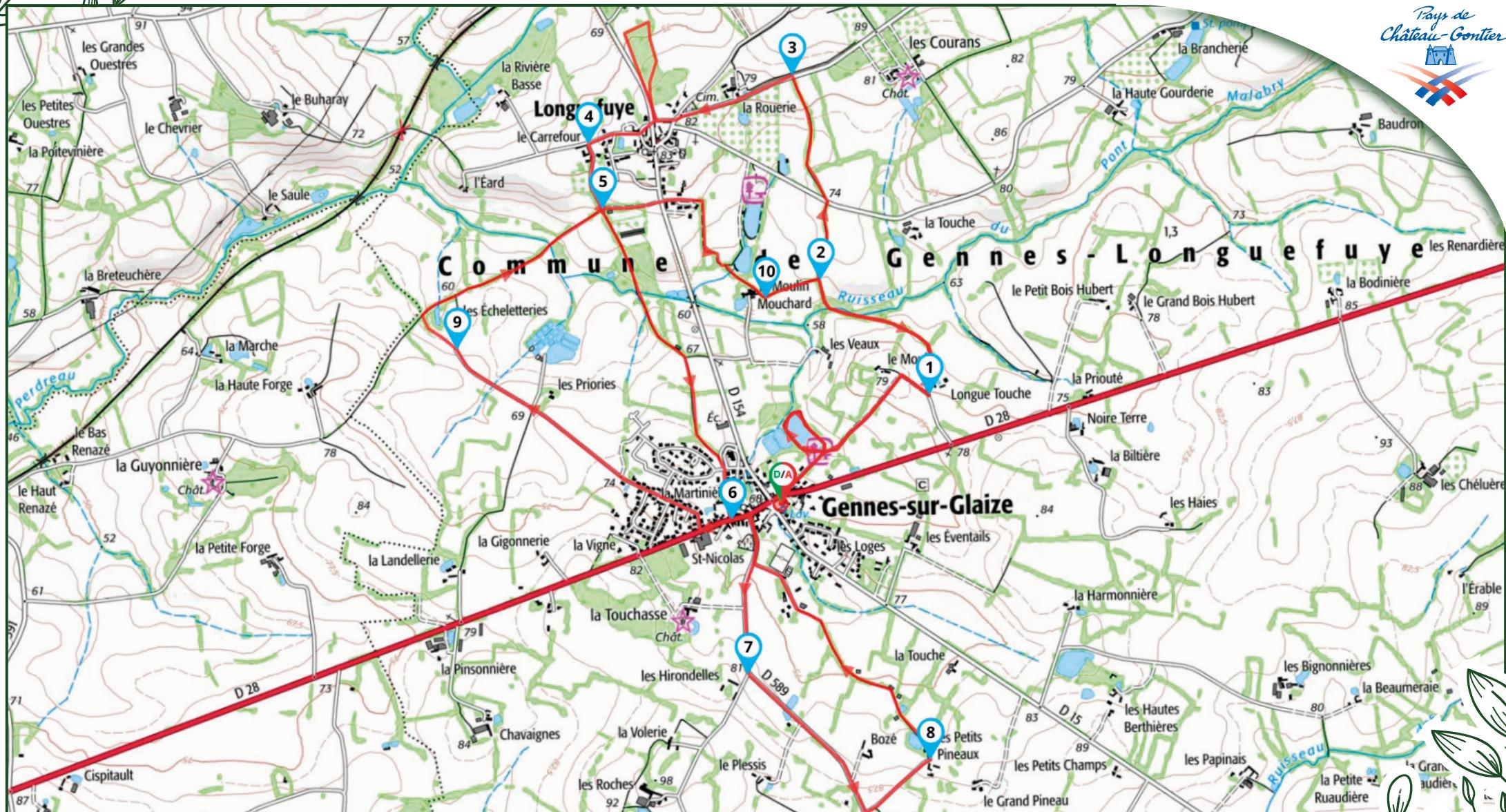
Gennes - Longuefuye

n° 10

14,5 km
de distance

3h30

70 %
de chemins verts



Circuit des Boucles de Gennes/Longuefuye

Gennes - Longuefuye

n°
10

Dos à la mairie, prendre à droite vers l'Est sur quelques 10aines de mètres et, à la patte d'oie, tourner sur la voie à gauche par rapport au calvaire (Rue des Étangs). Aller tout droit, arriver au niveau de l'étang en faire le tour puis poursuivre sur le chemin au fond du parking à gauche du panneau de rando. Au croisement, laisser à gauche l'accès au lieu-dit le Moulin et continuer à droite.

1 À Longue Touche, tourner à gauche plein Nord pour s'engager sur un chemin qui oblique à gauche puis, plus loin, à droite. Franchir le Ruisseau du Pont et remonter en face sur 200 m.

2 Au croisement, continuer tout droit (Nord). Traverser une route et s'engager en face sur le chemin bordé d'arbres. Déboucher sur une route (D610).

3 Tourner à gauche. Passer le cimetière, puis continuer tout droit jusqu'au croisement avec la D154. Là, au niveau du passage piéton, tourner à droite et suivre le chemin qui fait une boucle dans le bois. Revenir au croisement, tourner à gauche puis à droite sur le parking après le panneau zone 30. Rejoindre le fond du parking à gauche puis tourner à droite pour s'engager rue du Lavoir. Suivre cette rue jusqu'à la 2^e intersection.

4 Tourner à gauche sur le Chemin de la St-Martin puis tout droit jusqu'à un carrefour de quatre chemins.

5 Continuer tout droit. Passer une barrière pour s'engager sur un chemin. Franchir à nouveau le ruisseau et remonter. Ignorer un chemin partant à gauche vers la route et continuer au Sud.

Déboucher sur une voie goudronnée, passer les bacs de tri et, au rond-point, continuer tout droit Rue du Vollier. Suivre la rue jusqu'au croisement avec la Rue de la Division Leclerc (D28).

6 À ce croisement, deux possibilités :
> tourner à droite pour poursuivre le circuit
> tourner à gauche pour rallonger par le circuit du Petit Pineau comme décrit ici-après.

Tourner à gauche puis à droite à la première intersection (D589, «Chatelain 5 km»). Continuer tout droit pendant 600 m jusqu'à un croisement en patte d'oie.

7 Oblier à gauche et continuer tout droit. Passer Bozé (à gauche) puis 150 m plus loin, tourner franchement à gauche au panneau «Les Petits Pineaux». Prendre cette route jusqu'à une ferme sur la droite. Là, un chemin part à gauche.

8 S'engager sur ce chemin jusqu'à déboucher sur une petite route (Rue des Loisirs). Continuer tout droit pour retrouver la D589, virer à droite et continuer tout droit jusqu'au Stop. Prendre à gauche.

9 Continuer jusqu'à la 1^{re} intersection et tourner à droite sur la Rue de la Priorie. Virer à gauche et suivre la rue vers le Nord-Ouest. Ignorer à droite la route allant vers les Priories et continuer jusqu'au lieu-dit les Echeletteries.

9 Un chemin part en face dans le virage. Le prendre et au croisement suivant tourner à droite puis continuer tout droit jusqu'au carrefour de quatre chemins déjà rencontré plus tôt.



5 Aller tout droit. Traverser la D154 et continuer en face sur la Rue St-Aventin. Au bout, prendre le chemin qui part à gauche d'une maison et vire à droite derrière celle-ci. Après une succession de 3 virages gauche-droite-gauche, arriver à une patte d'oie. Prendre à droite et continuer sur le chemin pour rejoindre le Moulin Mouchard.

10 Tourner à gauche sur un chemin bordé d'arbres et continuer tout droit pendant environ 200 m.

2 Au croisement en T emprunté à l'aller, tourner à droite. Franchir à nouveau le ruisseau et suivre en sens inverse l'itinéraire de l'aller pour rejoindre la mairie de Gennes-sur-Glaize A.

Informations pratiques

Places de parking devant la mairie. Pour une pause pique-nique, il est possible de profiter du plan d'eau.



En savoir plus : Office de Tourisme du Pays de Château-Gontier
pôle culturel des Ursulines
place André Cunord
53200 Château-Gontier
02 43 70 42 74
tourisme@sud-mayenne.com
www.sudmayenne.com

